

la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la défense de notre Puissance du *Canada*; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de Notre dite Puissance, et nous vous commandons le dit *Henry Adolphus Newman Kaulback*, écuyer, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyiez et comparâssiez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous temps et en tous lieux où notre parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*: TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé le Très-Honorable JOHN, BARON LISGAR, de *Lisgar* et *Baillieborough*, dans le Comté de *Cavan*, *Irlande*, dans la Pairie du Royaume-Uni de la *Grande-Bretagne* et d'*Irlande*, et Baronnet, un des Membres de Notre Très-Honorable Conseil Privé, Chevalier Grand' Croix de Notre Très-Honorable Ordre du Bain, Chevalier Grand' Croix de Notre Ordre Très-Distingué de *Saint Michel* et *Saint George*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Gouverneur et Commandant-en-Chef de l'*Ile du Prince Edouard*. A Notre Hôtel du Gouvernement, en NOTRE CITÉ D'OTTAWA, dans Notre Puissance du *Canada*, le vingt-septième jour de Mars, en l'année de Notre Seigneur, mil huit cent soixante-et-douze, et de Notre Règne la trente-cinquième.

Par Ordre,

EDOUARD J. LANGEVIN,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

L'honorable M. *Kaulback* s'est approché de la Table, et a prêté et souscrit le serment requis par la loi, devant *Robert Le Moine*, écuyer, l'un des commissaires nommés à cet effet et il a pris son siège en conséquence.

L'honorable Président a informé la Chambre que le greffier du Sénat a déposé sur la table le certificat de l'un des commissaires, énonçant que l'honorable *Henry Adolphus Newman Kaulback*, l'un des Membres du Sénat, avait fait et signé sa déclaration de qualification conformément à l'acte de l'*Amérique Britannique du Nord*, 1867.

Les pétitions suivantes sont présentées et déposées sur la table :

Par l'honorable M. *Mills*; de *D. B. Chisholm*, Maire, et autres, de la cité de *Hamilton*, et de *J. C. Fitch* et autres, de la cité de *Toronto*.

L'honorable Président a présenté à la Chambre le rapport du bibliothécaire sur l'état de la bibliothèque du Parlement, aussi une liste alphabétique des propriétaires de la Banque de l'*Amérique Britannique du Nord*, allant jusqu'au 1er janvier 1872,

Et aussi des Etats des baptêmes, mariages et sépultures des districts de *Bedford*, *Québec*, *Kamouraska* et *Montmagny*, pour l'année 1871.

Ordonné, qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

(Voir Documents de la Session.)

L'honorable M. *Campbell* a proposé, secondé par l'honorable M. *Letellier de St. Just*.

Que, lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle reste ajournée jusqu'à mardi prochain, pour fournir aux membres l'occasion de s'unir au public dans les actions de grâces au sujet de la guérison de Son Altesse, Royale le Prince de Galles

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue unanimement dans l'affirmative.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération du discours de Son Excellence prononcé du Trône à l'ouverture de la présente session, et